

Le chômage des femmes : des spécificités persistantes

Fin décembre 2005, 1 145 000 femmes étaient inscrites comme demandeurs d'emploi en catégorie 1. Toutes catégories confondues, la demande d'emploi en fin de mois concernait un peu plus de 2 millions de femmes, soit 53 % de l'ensemble.

Le taux de chômage des femmes s'établit, fin 2005, à 10,5 % soit 1,7 point de plus que celui des hommes. C'est entre 25 et 49 ans que la différence de taux de chômage est la plus importante.

On observe une réduction continue au fil du temps de l'écart entre le taux de chômage des hommes et des femmes mais les spécificités de la demande d'emploi féminine restent assez marquées : les femmes s'inscrivent davantage que les hommes suite à une fin de contrat temporaire, à une première entrée ou à une reprise d'activité ; leur durée de chômage est en moyenne plus élevée ; elles sont davantage à la recherche d'emplois à temps partiel ; la concentration des métiers sur lesquels elles se positionnent est plus importante.

Danielle Gréco
Département Études, Évaluation
et Statistiques

Un taux de chômage plus élevé et une durée de chômage plus longue sont les indicateurs habituellement retenus pour illustrer les difficultés spécifiques des femmes sur le marché du travail. L'analyse des caractéristiques de la demande d'emploi féminine montre la persistance de facteurs de différenciation mais également la réduction des écarts de façon continue depuis plusieurs années¹.

Une réduction continue des écarts de taux de chômage

Le taux de chômage global à la fin de l'année 2005 s'élève à 9,6 %. Pour les femmes, il est de 10,5 %, supérieur de 1,7 point à celui des hommes. Si l'écart absolu semble plus marqué pour les jeunes (+3,2 points pour les femmes de moins de 25 ans et +2,2 points pour celles de 25 à 49 ans), il est en fait proportionnellement plus important pour les adultes de 25 à 49 ans (les femmes de cette tranche d'âge ont un taux de chômage supérieur de 28 % à celui des hommes contre 16 % de plus pour les jeunes femmes). Par rapport à 2004, la diminution du taux de chômage est un peu plus sensible pour les femmes adultes, contrairement à la situation des

jeunes femmes dont le taux baisse moins que celui des jeunes hommes [tableau 1]. La baisse du chômage observée entre 2004 et 2005 a concerné toutes les femmes, indépendamment de leur niveau de formation ou de leur qualification.

L'évolution des taux de chômage comparée entre les hommes et les femmes montre une forte réduction de l'écart puisqu'il a été divisé par 2,8 entre le début des années quatre-vingt-dix et la fin 2005 et ce pour toutes les classes d'âges [graphique 1]. La réduction de ces écarts ne doit toutefois pas masquer des positions dans l'emploi encore inégales. Les femmes sont en effet davantage employées sur des contrats de courte durée (9,4 % des femmes salariées sont en contrat à durée déterminée contre 6,2 % des hommes) ou dans des emplois à temps partiel « subis ». Ainsi, sur environ 3 500 000 femmes travaillant à temps partiel, 981 000 souhaiteraient travailler davantage². Par ailleurs, en dépit de leur meilleur niveau de formation initiale (chez les moins de 55 ans, la proportion de bacheliers est supérieure pour les femmes), les femmes sont nettement sous-représentées dans les fonctions d'encadrement et les postes à responsabilité. Cette situation a des répercussions sur

1 - Un accord cadre a été signé le 19 janvier 2005 entre le ministère de la Parité et de l'égalité professionnelle et l'ANPE. Il a pour objectif de réduire le chômage des femmes en mobilisant l'ensemble des outils de la politique de l'emploi et de réduire le chômage récurrent des femmes en leur permettant d'accéder à des emplois durables dans des secteurs porteurs d'emploi où elles sont peu présentes.

2 - Source : Insee, Enquête emploi 2005.

leur niveau de salaire, inférieur de 20 % en moyenne à celui des hommes.

Les femmes représentent 53% de la demande d'emploi

Fin 2005, 2 millions de femmes sont inscrites en tant que demandeurs d'emploi toutes catégories ; la part des femmes s'établit donc à 53 %. Cette proportion a diminué par rapport à 2001, puisqu'elle était alors de 55 %, mais elle a augmenté entre 2004 et 2005. Les femmes inscrites en catégorie 1 sont au nombre de 1 145 000, soit 48 % de l'ensemble de la demande de catégorie 1 [encadré 1].

Entre 2000 et 2005, l'évolution de la demande d'emploi des femmes a suivi la même tendance que la demande d'emploi masculine mais avec des variations atténuées. Elle a augmenté plus lentement entre 2001 et 2004 (+7,3 % pour les femmes contre +17,1 % pour les hommes) et baissé moins vite entre 2004 et 2005 (-2,8 % contre -4,1 %) [graphique 2].

Quelle que soit la tranche d'âge, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à être inscrites comme demandeurs d'emploi et

leur structure par âge diffère peu de celles des hommes. Leurs niveaux d'études sont plus contrastés que ceux des hommes - à la fois plus de niveau de fin d'études primaires et plus de niveau baccalauréat et plus. Elles sont aussi massivement inscrites dans la catégorie des employés (trois quarts des femmes, contre moins d'un homme sur deux) [graphique 3].

Des motifs d'inscription qui reflètent leur position sur le marché du travail

En 2005, les femmes représentent 50,2 % des flux d'inscription en tant que demandeurs d'emploi. Elles s'inscrivent au chômage notamment suite à une fin de contrat (27,7 %) ou un licenciement (16,6 %). Elles sont plus nombreuses que les hommes à s'inscrire pour une première entrée sur le marché du travail (9,0 % contre 7,1 %) ou pour une reprise d'activité (4,6 % contre 3,1 %). En revanche, la part des femmes qui s'inscrit suite à une fin de mission d'intérim est beaucoup moins élevée que celle des hommes (respectivement 12,2 %

et 4,1 %), les femmes ne représentant qu'un quart des flux d'inscription pour ce motif. De même, elles sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes à s'inscrire suite à un licenciement.

Alors que les entrées au chômage des femmes sont, dans leur ensemble, stables entre 2004 et 2005 (-0,3 %), les inscriptions correspondant à une première entrée ou à une reprise d'activité sont en hausse (respectivement de +4,3 % et de +9,1 %) ainsi que les entrées faisant suite à un licenciement autre qu'économique (+5,5 %).

Les femmes moins souvent et moins indemnisées que les hommes

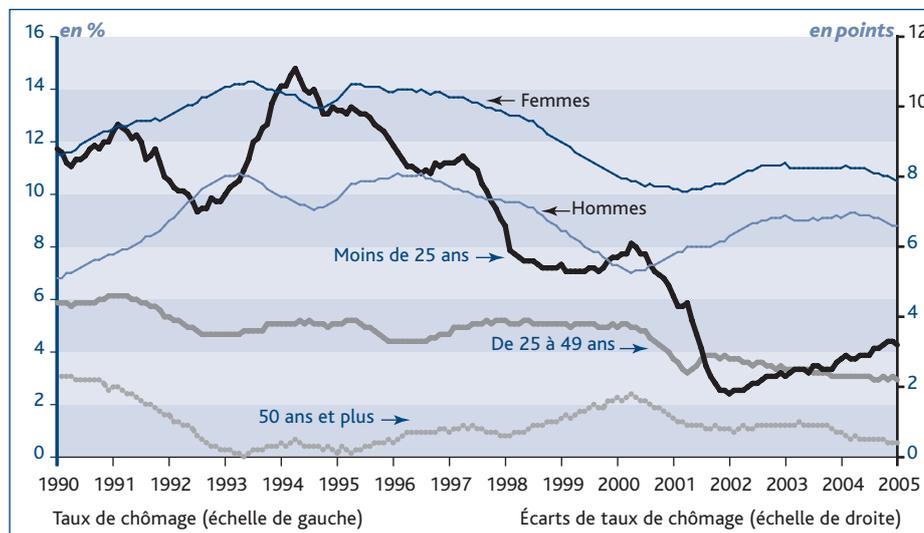
La part des femmes indemnisables est de 56,8 % contre 63,0 % pour les demandeurs d'emploi masculins³. Ceci s'explique par les emplois occupés et leur place sur le marché du travail que l'on peut appréhender notamment au travers des motifs d'inscription : davantage de première entrée sur le marché du travail ou de reprise d'activité suite à une interruption de la vie professionnelle pour des raisons familiales. Par ailleurs, le montant de l'indemnisation étant lié à la rémunération antérieure, les femmes perçoivent des indemnités plus faibles que les hommes.

Les femmes cherchent davantage des emplois à temps partiel

Leur demande d'emploi se différencie nettement de celle des hommes par une demande plus élevée d'emploi à temps partiel : 21,6 % de femmes sont inscrites en catégories 2 ou 7, contre 4,7 % des hommes [tableau 2]. Les femmes constituent ainsi près de 85 % de la demande d'emploi en fin de mois de catégorie 2 [encadré 2]. Néanmoins, cette proportion tend à décroître puisqu'elle est passée de 87,4 % en 1995 à 84,1 % en 2005.

Par ailleurs, le fait d'exercer des activités réduites ou occasionnelles est plus fréquent chez les femmes : au mois de décembre 2005, plus d'un tiers des inscrites comme demandeurs d'emploi était concerné par des activités réduites. C'est l'exercice d'activités réduites de courte durée qui les distingue des hommes : en effet, 16,1 % ont déclaré

Graphique 1 – Taux de chômage et écarts de taux de chômage selon les âges entre les hommes et les femmes (décembre)



Champ : France métropolitaine, données CVS – Source : Insee

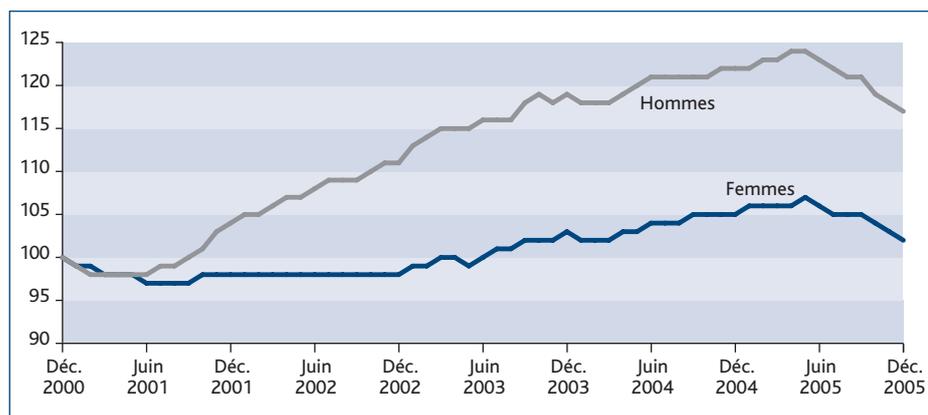
Tableau 1 – Taux de chômage en décembre 2005 selon le sexe et l'âge

	Taux de chômage (en %)		Évolution (en points)			
	Femmes	Hommes	2005/2004		2005/2001	
			Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Moins de 25 ans	23,9	20,7	-0,2	-0,6	+2,4	+3,8
25 à 49 ans	10,0	7,8	-0,4	-0,3	+0,3	+0,9
50 ans et plus	6,9	6,5	-0,6	-0,3	-0,2	+0,5
TOTAL	10,5	8,8	-0,5	-0,3	+0,3	+1,1

Champ : France métropolitaine, données CVS – Source : Insee

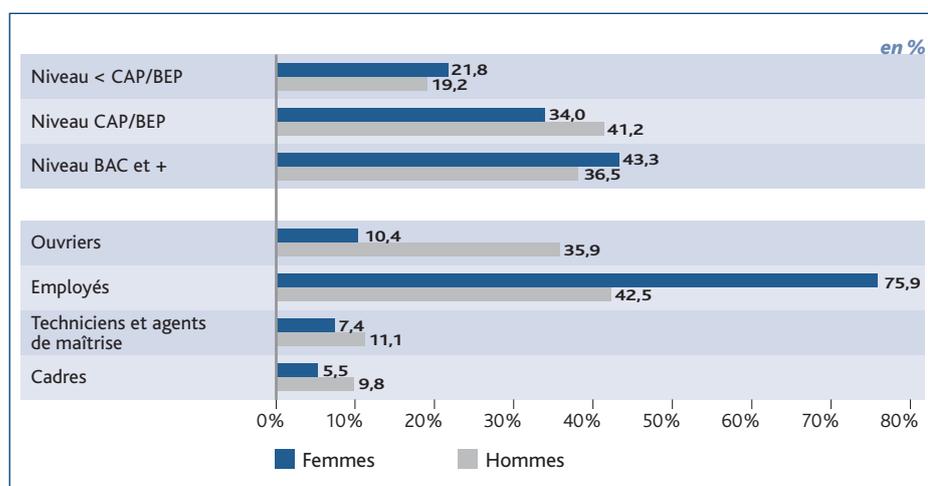
3 - Unédic, situation au 30 juin 2005.

Graphique 2 – Demande d'emploi en fin de mois entre 2000 et 2005



Champ : France métropolitaine, catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8, données CVS, base 100 en décembre 2000 – Source : Dares

Graphique 3 – Structure comparée des niveaux de formation et des qualifications des demandeurs d'emploi



Champ : France métropolitaine, catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8 – Source : ANPE - demande d'emploi en fin de mois (DEFM)

une activité de moins de 78 heures, contre seulement 10,7 % pour les hommes [tableau 3].

Une relative concentration des métiers recherchés

Douze métiers concentrent la moitié de la demande d'emploi des femmes inscrites, contre trente-quatre métiers pour les hommes. Il s'agit essentiellement de métiers de services aux personnes (intervenant auprès d'enfants ou à domicile, agents de service de collectivité) ou de services administratifs (secrétaires, agents administratifs ou d'accueil). Cette concentration s'est un peu atténuée au fil des années puisqu'en 2001 cette répartition se faisait, pour la moitié des femmes, sur dix métiers seulement. Les dix métiers les plus représentés dans la demande d'emploi des femmes se caractérisent par le fait d'être quasi exclusivement féminins (92 % de femmes dans ces demandes d'emploi). Les offres disponibles

pour ces métiers sont un peu plus souvent des contrats à durée déterminée que pour l'ensemble des offres recueillies par l'ANPE (71,5 % contre 69,3 %) mais avec des durées supérieures (15,9 % de contrats à durée déterminée de six mois ou plus contre 11,6 %). Ces offres sont surtout très majoritairement à temps partiel (60 % contre 29 % pour l'ensemble des offres) [tableau 4].

Les femmes restent un peu plus longtemps au chômage que les hommes

En décembre 2005, pour les femmes inscrites en catégorie 1, la part du chômage de longue durée est de 31,0 %, soit 355 100 femmes, contre 30,1 % pour les hommes. Toutes catégories confondues, 770 600 femmes sont inscrites depuis un an ou plus, soit 38,0 % de la demande d'emploi féminine, contre 35,8 % pour les hommes. Entre 2004 et 2005, le chômage de longue durée des femmes a diminué

Encadré 1

SOURCES ET DÉFINITIONS

L'ensemble des données commentées dans cet article sont issues des fichiers statistiques de l'ANPE, constitués à partir de la saisie des informations en Assédic ou en agence locale. Elles couvrent la totalité de l'année 2005 quand il s'agit de flux et décrivent la situation à fin décembre 2005 lorsqu'il s'agit de stock. Les données sur la demande d'emploi, sauf indication contraire, concernent l'ensemble des catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8 au niveau France métropolitaine.

Les catégories 1, 2 et 3 regroupent les personnes sans emploi, immédiatement disponibles au sens de l'article R.311-3-3 du Code du travail, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi et à la recherche, soit d'un emploi à durée indéterminée à plein temps (catégorie 1), soit d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel (catégorie 2) ou encore d'un emploi à durée déterminée temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée (catégorie 3). Ces personnes ne doivent pas avoir exercé d'activité occasionnelle ou réduite de plus de 78 heures dans le mois d'actualisation. Les catégories 6, 7 et 8 regroupent les personnes de catégories 1, 2 ou 3 qui ont exercé une activité occasionnelle ou réduite de plus de 78 heures dans le mois d'actualisation.

de 0,9 %, moins fortement que celui des hommes (-2,0 %), mais il avait également moins augmenté précédemment (+12,9 % entre 2002 et 2004 contre +18,9 % pour les hommes). Pour les hommes comme pour les femmes, la baisse observée entre 2004 et 2005 concerne les personnes dont l'ancienneté d'inscription est comprise entre un et trois ans tandis que celles qui sont inscrites depuis trois ans ou plus (environ 175 000 femmes inscrites en catégories 1, 2, 3, 6, 7 ou 8) sont en hausse sensible (+10,2 % pour les femmes, +10,8 % pour les hommes).

Les femmes sortent moins souvent du chômage pour reprendre un emploi

La part des reprises d'emploi dans les sorties du chômage est un peu moins élevée pour les femmes que pour les hommes : 45,3 % contre 50,8 %. Toutefois, cet écart semble se réduire (écart de 8 points en 2004). Les femmes sortent davantage que les

Tableau 2 – Demande d'emploi à fin décembre 2005 par catégorie

	Effectif		Part des femmes	Structure	
	Femmes	Ensemble		Femmes	Hommes
Catégorie 1	1 145 064	2 381 768	48,1%	56,5%	69,2%
Catégorie 2	366 850	437 636	83,8%	18,1%	4,0%
Catégorie 3	146 702	313 442	46,8%	7,2%	9,3%
Catégorie 6	244 646	469 345	52,1%	12,1%	12,6%
Catégorie 7	70 807	82 936	85,4%	3,5%	0,7%
Catégorie 8	51 724	127 104	40,7%	2,6%	4,2%
ENSEMBLE	2 025 793	3 812 231	53,1%	100,0%	100,0%

Champ : France métropolitaine – Source : ANPE - demande d'emploi en fin de mois (DEFM)

Tableau 3 – Exercice d'activités réduites au cours du mois de décembre 2005

	Effectif		Part des femmes	Structure	
	Femmes	Ensemble		Femmes	Hommes
Activités <= 78 heures	326 341	516 602	63,2%	16,1%	10,7%
Activités > 78 heures	367 177	679 385	54,0%	18,1%	17,5%
Total activités réduites	693 518	1 195 987	58,0%	34,2%	28,1%
Pas d'activités réduites	1 332 275	2 616 244	50,9%	65,8%	71,9%
TOTAL DEFM 1, 2, 3, 6, 7, 8	2 025 793	3 812 231	53,1%	100,0%	100,0%

Champ : France métropolitaine, catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8 – Source : ANPE - demande d'emploi en fin de mois (DEFM)

Tableau 4 – Caractéristiques de la demande et de l'offre d'emploi pour les dix métiers les plus recherchés par les femmes

	Demandes d'emploi des femmes - décembre 2005				Offres d'emploi enregistrées en 2005				
	Effectif femmes	Part des femmes	Poids du métier	Évolution 2005/2004	Total	En CDI	En CDD de 6 mois et +	En temps partiel	En temps partiel supérieur à 20 h
Intervenant auprès d'enfants	144 534	99,5 %	7,1 %	+2,3 %	34 925	42,8 %	26,4 %	72,3 %	30,0 %
Agent de service de collectivité	119 427	97,6 %	5,9 %	-1,9 %	69 925	5,8 %	31,1 %	75,6 %	4,9 %
Intervenant à domicile	119 353	91,8 %	5,9 %	+8,0 %	36 508	41,0 %	7,1 %	76,2 %	31,3 %
Secrétaire bureautique polyvalent	107 376	98,7 %	5,3 %	-10,0 %	38 850	32,8 %	23,0 %	45,3 %	6,8 %
Secrétaire bureautique spécialisé	106 635	97,9 %	5,3 %	-5,8 %	54 723	47,1 %	13,7 %	24,8 %	6,3 %
Vendeur équipement de la personne	80 714	87,1 %	4,0 %	-4,8 %	32 334	44,6 %	9,6 %	48,1 %	8,5 %
Nettoyeur locaux et surfaces	78 205	76,3 %	3,9 %	+5,0 %	93 989	23,8 %	10,4 %	73,1 %	36,8 %
Agent administratif d'entreprise	70 451	77,9 %	3,5 %	-8,7 %	56 113	17,0 %	17,2 %	47,9 %	18,3 %
Employé de ménage à domicile	56 974	99,1 %	2,8 %	-9,5 %	18 966	45,9 %	3,7 %	84,9 %	55,1 %
Agent d'accueil	51 671	93,3 %	2,6 %	-8,2 %	58 549	22,4 %	9,6 %	54,1 %	23,4 %
Les 10 métiers	935 340	92,3 %	46,2 %	-2,7 %	494 882	28,4 %	15,9 %	59,8 %	20,9 %
Total	2 025 793	53,1 %	100,0 %	-2,8 %	3 349 167	30,7 %	11,6 %	29,2 %	13,9 %

Champ : France métropolitaine, catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8 – Source : ANPE - demande d'emploi en fin de mois et offres d'emploi enregistrées

Encadré 2

PROFIL DES FEMMES À LA RECHERCHE D'UN TEMPS PARTIEL

Parmi les demandes d'emploi des femmes, une sur cinq correspond à une recherche d'emploi à temps partiel, soit environ 438 000 femmes (ces demandes sont repérées par le classement en catégories 2 ou 7). Les femmes inscrites dans ces catégories se distinguent par le fait qu'elles sont plus âgées (55 % ont 40 ans ou plus contre 40 % pour l'ensemble de la demande d'emploi féminine) et qu'elles ont un niveau de formation moins élevé (32 % ont le niveau bac ou plus contre 44 % pour l'ensemble). Cette moindre qualification se traduit par le poids important des métiers des services aux personnes et aux collectivités (44 % contre 28 % pour l'ensemble) et en particulier pour les métiers d'intervenant auprès d'enfants, intervenant à domicile, nettoyeur de locaux et services et employés de ménage à domicile.

L'étude des caractéristiques des offres correspondant à ces métiers montre que plus des trois quarts d'entre elles sont à temps partiel (contre moins de 3 sur 10 pour l'ensemble des offres). Dans ce type de métier, on peut penser que la recherche d'emploi à temps partiel reflète davantage la structure des offres d'emploi que le souhait des femmes.

Le poids du chômage de longue durée est également nettement plus important pour les femmes inscrites en catégories 2 ou 7 : 48 % contre 38 % pour l'ensemble des femmes.

Ces demandes de temps partiel sont plus fréquentes dans certaines régions : plus d'une demande sur quatre en Auvergne, Limousin, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et Lorraine, contre moins d'une sur cinq en Île-de-France, Picardie, Centre et Bretagne.

hommes pour entrer en formation (11,6 % contre 10,1 %) et interrompent plus souvent leur recherche d'emploi (11,1 % contre 5,3 %). Les sources disponibles ne repèrent pas précisément les motifs de ces interruptions mais on peut supposer qu'il s'agit de raisons liées à la maternité et à la prise en charge de la famille au sens large.

Quand elles reprennent un emploi, les femmes sont embauchées en contrat à durée indéterminée un peu plus souvent que les hommes (33,9 % contre 32,5 %) mais elles sont également davantage embauchées sur des contrats aidés (9,2 % contre 4,7 %). Les emplois qu'elles reprennent sont plus souvent à temps partiel (33,1 % contre 10,8 % pour les hommes), et plus d'une femme sur six reprend un emploi d'une durée hebdomadaire inférieure à 20 heures. ■

Pour en savoir plus

- ▶ **Petit P.** [2006], « Les écarts de salaires horaires entre hommes et femmes en 2002 », Dares, *Premières Synthèses*, n° 22.1.
- ▶ **Milewski F.** [2005], « Précarité des femmes sur le marché du travail » Lettre de l'OFCE, n° 263.
- ▶ **Arnault S.** [2005], « Le sous-emploi concerne 1,2 million de personnes », Insee, *Insee Première*, n° 1046.
- ▶ **Colin C., Djider Z., Ravel C.** [2005], « La parité à pas comptés », Insee, *Insee Première*, n° 1006.
- ▶ **Okba M.** [2004], « L'accès des femmes aux métiers », Dares, *Premières Synthèses*, n° 31.2.

Directeur de la publication : Christian Charpy •
Directeur de la rédaction : Sébastien Pérez-Duarte •
Rédactrice en chef : Marie Ruault •
Secrétariat de rédaction : Isabelle Labridy •
Conception et réalisation : Setori
 Site : www.anpe.fr/observatoire